



RCS : AVIGNON

Code greffe : 8401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00318

Numéro SIREN : 800 338 261

Nom ou dénomination : A.D.P.V.

Ce dépôt a été enregistré le 10/08/2017 sous le numéro de dépôt 9942

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2017

Désignation de l'entreprise <u>ADPV SAS</u>										Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise <u>51 AVENUE DES MARCHES 84200 CARPENTRAS</u>											
SIREN <u>8 0 0 3 3 8 2 6 1</u>											
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>1 2</u>										Durée de l'exercice précédent * <u>2 3</u>	
										Exercice N clos le <u>31/12/2016</u>	
ACTIF											
										Brut 1	
										Amortissements-Provisions 2	
										Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilitisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012						
		Autres *	014	15 000	016			15 000			
	Immobilitisations corporelles *		028	115 491	030	40 124		75 367			
	Immobilitisations financières * (1)		040		042						
	Total I (5)		044	130 491	048	40 124		90 367			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052						
		Marchandises *	060		062						
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066						
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	684	070		684				
		Autres * (3)	072	7 736	074		7 736				
	Valeurs mobilières de placement		080	4 992	082		4 992				
	Disponibilités		084	6 533	086		6 533				
	Charges constatées d'avance *		092		094						
	Total II		096	19 945	098		19 945				
	Total général (I+II)		100	150 436	102	40 124	110 312				
PASSIF											
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120		1 500				
	Écarts de réévaluation				124						
	Réserve légale				126						
	Réserves réglementées *				130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131		132						
	Report à nouveau				134	(15 045)					
	Résultat de l'exercice				136	829					
	Provisions réglementées				140						
	Total I				142	(12 716)					
	Provisions pour risques et charges				154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156	45 803					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166	2 350					
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169	58 961	172	74 875					
	Produits constatés d'avance				174						
	Total III				176	123 028					
Total général (I + II + III)				180	110 312						
RENNVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195				
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	2 703			
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

② **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)**

DGFIP N° 2033-B-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise ADPV SAS		Néant ☐	
A – RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR 018		Exercice N clos le 31/12/2016	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			210	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	
		Services *		217	
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222	
	Production immobilisée *			224	
	Subventions d'exploitations reçues			226	
	Autres produits			230	150
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	132 031
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	1 750
	Variation de stocks (marchandises) *			236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			240	
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)		242	56 118
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	1 765
	Rémunérations du personnel *			250	29 422
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	7 401
	Dotations aux amortissements *			254	17 659
	Dotations aux provisions			256	
	Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		259	15 389
	Total des charges d'exploitation (II)				264
I – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)				270	1 003
Produits financiers (III)		280	85	Charges financières (V)	
Produits exceptionnels (IV)				290	
Charges exceptionnelles (VI)		(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D))		347	675
Impôt sur les bénéfices * (VII)				306	(577)
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)				310	829
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	829
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318	
	Provisions non déductibles *			322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	
	Divers * dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 39 sexies D))		249	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997
	Entreprises nouvelles (44. series)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. series A)	989	
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quaterdecies)	138	
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44. undecies)	990	
	ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	16 977
	Créance due au report en arrière du déficit			346	
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)			655	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352	16 148
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356		
	Déficits antérieurs reportables * 277 dont imputés sur le résultat :		360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				370	16 148

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

DGFIP N°2033-B-SD 2017

Extension

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : ADPV SASNéant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410	15 000	412		414		416	15 000				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430	15 414	432		434		436	15 414				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	51 925	442	2 703	444		446	54 628				
	Installations générales agencements divers	450	40 358	452		454		456	40 358				
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470	5 091	472		474		476	5 091				
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490	127 788	492	2 703	494		496	130 491				

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520	2 719	522	1 541	524		526	4 260		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	9 952	532	10 385	534		536	20 337		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	7 296	542	4 035	544		546	11 331		
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560	2 498	562	1 698	564		566	4 195		
TOTAL		570	22 464	572	17 659	574		576	40 124		

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
TOTAL	578	580	582	584	586	588	590	592	594	596	598	
		Plus-values taxables à 19 % (*)	579	Régularisations	580	583	594	585				
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art. 39 terdecies)										591		
TOTAL										596	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

RELEVÉ DES PROVISIONS-AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES- DÉFICITS REPORTABLES-DIVERS

Désignation de l'entreprise : ADPV SAS

Néant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	630	634	636
	Sur stocks et en cours	640	630	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	642	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	652	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations	Reprises
Immob. incorporelles	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst. techniques mat. et outillage	730	735
Inst. générales agencements amén. div.	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisations corporelles	760	765
TOTAL	770	775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	277
Déficits imputés	983	
Déficits reportables :	984	277
Déficits de l'exercice	960	16 148
Total des déficits restant à reporter	970	16 425

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
--	-----	--

V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)

800					
-----	--	--	--	--	--

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381				
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380				
N° du centre de gestion agréé	388				
Montant de la TVA collectée	374				
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378				
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399				
	318				
	39				

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-IVOT.

ADPV SAS
Société par Actions Simplifiée
au capital de 1 500,00 Euros
Siège social : 51 AVENUE DES MARCHES
84200 CARPENTRAS

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 30/06/2017

Le 30/06/2017,
à 14h00,

Les associés de la société **ADPV SAS**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

, préside la séance en qualité de Président du Conseil d'Administration

Le Président constate que les associés présents ou représentés remplissent les conditions de quorum et de majorité déterminés dans les statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés ;
- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- le rapport de gestion du Conseil d'administration ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2016, et quitus aux administrateurs,
- Affectation des résultats,
- Approbation de ces conventions,
- Questions diverses.

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion du conseil d'administration,
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites des associés.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016 lesquels font apparaître un bénéfice de 829,22 Euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Résolution n° 2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le 31/12/2016 faisant ressortir un bénéfice de 829,22 Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de -15 044,75 Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à -14 215,53 Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de -14 215,53 Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de 829,22 Euros. Il passera ainsi de -15 044,75 Euros, à la somme de -14 215,53 Euros après affectation.
- Le solde en pour un montant de 0,00 Euros.

Nous vous précisons que, du fait de la perte apparue au titre de l'exercice précédent, le montant des capitaux propres est devenu inférieur à la moitié du capital social, et qu'il conviendra donc, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248, al.1 du Code de commerce, de statuer en Assemblée Générale Extraordinaire, s'il y a lieu à dissolution anticipée ou non de la société, dans un délai de quatre mois à compter de la présente Assemblée.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

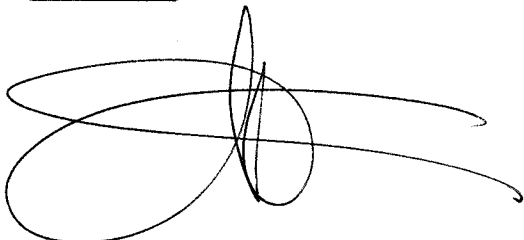
Résolution n° 3

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

Le Président

A stylized, handwritten signature consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

NRA .

ADPV SAS
S.A.S. au capital de 1 500,00 Euros
Siège social : 51 AVENUE DES MARCHES

84200 CARPENTRAS

Rapport de gestion sur les opérations
de l'exercice clos le 31/12/2016

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31/12/2016 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

L'annexe aux comptes annuels comporte toutes explications complémentaires.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de **131 880,45** Euros contre **188 823,48** Euros au titre de l'exercice précédent.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à **131 028,14** Euros pour l'exercice, contre **204 281,70** Euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les autres achats et charges externes ressortent à **56 118,46** Euros au 31/12/2016 contre **118 987,83** Euros pour l'exercice précédent.
- Les impôts et taxes ressortent à **3 287,92** Euros au 31/12/2016 contre **334,72** Euros pour l'exercice précédent.
- Les salaires et traitements ressortent à **29 421,88** Euros au 31/12/2016 contre **41 999,10** Euros pour l'exercice précédent, et les charges sociales correspondantes à **7 401,24** Euros au 31/12/2016 et **9 287,73** Euros pour l'exercice précédent.
- Les dotations aux amortissements et provisions, quant à elles, ressortent à **17 659,23** Euros au 31/12/2016 contre **22 464,31** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à **-75,38** Euros, contre **-3 230,89** Euros pour l'exercice précédent.

Enfin, le résultat exceptionnel s'établit à **-675,00** Euros au 31/12/2016, contre **-112,00** Euros au titre de l'exercice précédent.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par un bénéfice de **829,22** Euros contre une perte de **-15 044,75** Euros au titre du précédent exercice.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Meilleures

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Notre société ne procède pas à des travaux de recherche et de développement.

ACTIVITES DES FILIALES

Notre société ne détient aucune filiale.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

S'agissant des filiales et participations, nous vous avons présenté leur activité lors de notre exposé sur l'activité de la société.

Nous vous rappelons que le tableau des filiales et participations est annexé au bilan.

PRISES DE PARTICIPATIONS

Au cours de l'exercice écoulé notre société a pris les participations suivantes :

PRISES DE CONTROLE

Au cours de l'exercice écoulé notre société a pris le contrôle des sociétés suivantes :

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016 ainsi que l'évolution de leurs principaux postes par rapport à l'exercice précédent.

Bilan :

A l'actif:

- Les valeurs immobilisées brutes sont de **130 490,74** Euros, les amortissements et provisions correspondants de **40 123,54** Euros, soit un montant net de **90 367,20** Euros contre un montant net pour l'exercice précédent de **105 323,42** Euros.
- Les stocks et en-cours de production nets ressortent à **0** Euros, contre **0** Euros pour l'exercice précédent.
- Les créances et disponibilités nettes sont de **19 944,96** Euros, contre **23 924,06** Euros pour l'exercice précédent.

Au passif:

- Les capitaux propres s'élèvent à **-12 715,53** Euros, contre **-13 544,75** Euros pour l'exercice antérieur.
- Les emprunts et dettes ressortent à **123 027,69** Euros contre **142 792,23** Euros l'année précédente.

Compte de résultat :

Les produits d'exploitation ressortent à **132 030,74** Euros au 31/12/2016, contre **190 947,84** Euros pour l'exercice précédent.

La marge brute sur marchandises s'élève à **-1 750,38** Euros, soit **0 %** pour l'exercice clos le 31/12/2016, contre **1 644,58** Euros, soit **49,07 %** l'année précédente.

Le résultat d'exploitation s'établit à **1 002,60** Euros, contre **-13 333,86** Euros au titre de l'exercice précédent.

Par ailleurs, une comparaison plus détaillée des charges figure au paragraphe "Activité de la Société".

Résultats - Affectation :

L'exercice clos le **31/12/2016** fait ressortir un **bénéfice** de **829,22** Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **-15 044,75** Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à **-14 215,53** Euros. Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de **829,22** Euros. Il passera ainsi de **-15 044,75** Euros, à la somme de **-14 215,53** Euros après affectation.
- Le solde en pour un montant de **0,00** Euros.

Nous vous précisons que, du fait de la perte apparue au titre de l'exercice écoulé, le montant des capitaux propres est devenu inférieur à la moitié du capital social, et qu'il conviendra donc, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, de statuer s'il y a lieu à dissolution anticipée de la société, dans un délai de quatre mois à compter de la présente Assemblée.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

TABLEAU DES RESULTATS

CONVENTIONS REGLEMENTEES

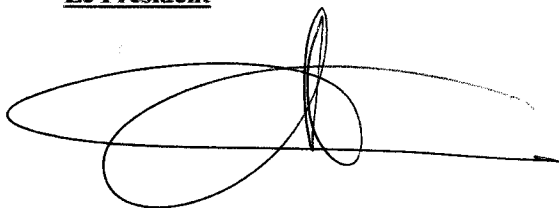
Nous allons également vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce. Votre Commissaire aux Comptes a été dûment avisé de ces conventions qu'il a décrites dans son rapport spécial.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

Fait à CARPENTRAS

Le 15/06/2017

Le Président



NRA.